

Église Saint-Nicolas-Lilla (à la barrière), vendredi prochain, 24 du mois, serons de mois pour le soir.

Ordre des exercices : 3 h. 1/2 à 3 h. 3/4, première instruction ; 3 h. 3/4 à 3 h. 1/2, temps libre ; 3 h. 1/2 à 4 heures, seconde instruction suivie de la préparation à la nuit.

Conservatoire de Paris. — M. Ruyssen, directeur de la classe de violoncelle de M. Deane l'année dernière, reçu au mois d'octobre au Conservatoire de Paris vient d'être admis à concourir comme ses devanciers. Crayon et Rocco à la fin de sa première année d'études.

Carole mandoliniste P. — Répétitions : — Désirant fêter le 60<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation le cercle mandoliniste P. a organisé une soirée musicale de son répertoire, dimanche 24 juin, pendant le mois de 11 h. 1/2, en l'église Notre-Dame de Consolation, paroisse de Vauban. Voici les morceaux qui seront exécutés : Marche triomphale, de Paterno. — Deux Souvenirs, mélodie, de Monti. — Ciel d'Azur, mélodie, de Capocci. — En Avant! marche finale, de Zarlini.

L'incident mortel du boulevard de la Liberté. — A la suite de la lecture des journaux, M. X... a été présenté à M. Delalé et a fourni un témoignage important qui confirme pleinement le récit très explicite de M. Clément.

En effet, M. X... a rencontré, vers minuit, rue de Valenciennes, une voiture d'eau grise, conduite par un homme qui se nomme M. X... le révéla. M. Delalé, qui se trouve sur le boulevard de la Liberté.

L'inscription de cette affaire sera close d'ici peu.

Le drame de la rue des Églises. — Le bruit d'une arrestation que nous signalions hier est exact.

M. Delalé a fait arrêter Paul Duponchelle rue Baudin, cité Van, de Haeghe, parait de Paris, qui, au soir, fut pendant un certain temps soupçonné d'être l'auteur d'un attentat, dont les auteurs depuis le jour du drame.

D'autre part, un témoin a déclaré l'avoir vu aux prises avec Teyssens, mais il n'avait pas vu donner le coup de couteau mortel.

Scène de ménage. — Hier soir vers 9 heures, M. D... habitant rue du Vieux-Faubourg, a frappé violemment son épouse. Prévenue, elle a été conduite à l'hôpital. Le docteur Pollet a donné ses soins.

À la suite de l'incident survenu le 21 juin dernier chez M. Loutch, qui de la Beau-Dolle, le parquet de Lille a chargé M. Delalé d'enquêter une enquête. On sait qu'un jeune homme nommé Malbecq fut arrêté par un monsieur-chef.

Le juge a nommé M. James Antzer, professeur à l'Institut Industriel à fins d'expertise.

Grave affaire d'empoisonnement. — Sous ce titre, nous avons relaté le bruit d'un empoisonnement par les trépanes.

L'enquête faite à la suite de cet empoisonnement, a démontré que ces trépanes étaient soigneusement lavées et désinfectées par la personne chargée d'en faire l'usage.

La lecture. — Pendant que Josephine Sanguin, la rue du Boulevard, faisait sa lecture dans la salle de la bibliothèque de la rue de Valenciennes, un de ses auditeurs a été mordu par un chien.

Les pénétrations. — Profitant de l'absence du gardien de la porte des Halles-Centrales, des voleurs ont pénétré dans la salle de la bibliothèque de la rue de Valenciennes.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les voleurs ont pénétré dans la salle de la bibliothèque de la rue de Valenciennes.

# ROUBAIX

**Sanatorium de Saint-Pol.** — Jend après-midi, à 15 heures, au lieu de la messe de la rue de Valenciennes, la messe de 11 heures, célébrée par le curé de Valenciennes, assisté de M. Delalé, a été célébrée au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer.

Environ 300 enfants étaient présents à la messe. Sur ce nombre, 25 garçons et 25 filles ont été admis à passer une période de un mois au Sanatorium, 5 garçons et 5 filles y ont été admis pour 2 mois.

Cette visite a été passée par MM. les docteurs Falderber, de Roubaix, et Debyers, chef de la clinique chirurgicale des enfants de la Faculté de médecine de Lille. M. Georges Desobry, adjoint au maire, assistait à cette visite.

**École Nationale des Arts Industriels.** — Depuis quelques années, ont été organisés, par le Cours de Teinture, des excursions en Allemagne qui ont eu le plus grand succès. Le but de ces excursions est la visite de quelques établissements intéressants l'industrie textile et surtout celle des usines colossales de fabrication de matières colorantes.

Le voyage s'effectuera vers le 15 août et aura une durée de 5 jours environ; les frais ne s'élevaient pas sensiblement au-dessus de 100 francs.

Pour les personnes qui disposeraient de plus de temps, le voyage se continuerait vers Hambourg, puis le retour s'effectuerait en passant par la Belgique et la Hollande.

Les personnes désireuses de participer à cette excursion, il suffit pour cela d'adresser une adhésion provisoire à M. H. Lagache, professeur de teinture à l'École des Arts de Roubaix, qui fera parvenir directement les décisions définitives qui seront prises.

**Musée National.** — Dimanche 24 courant, à 8 heures, au lieu de la messe de 11 heures, célébrée par le curé de Valenciennes, assisté de M. Delalé, a été célébrée au Musée National, rue de Valenciennes, la messe de 11 heures, célébrée par le curé de Valenciennes, assisté de M. Delalé.

Le docteur Pollet a donné ses soins.

À la suite de l'incident survenu le 21 juin dernier chez M. Loutch, qui de la Beau-Dolle, le parquet de Lille a chargé M. Delalé d'enquêter une enquête. On sait qu'un jeune homme nommé Malbecq fut arrêté par un monsieur-chef.

Le juge a nommé M. James Antzer, professeur à l'Institut Industriel à fins d'expertise.

Grave affaire d'empoisonnement. — Sous ce titre, nous avons relaté le bruit d'un empoisonnement par les trépanes.

L'enquête faite à la suite de cet empoisonnement, a démontré que ces trépanes étaient soigneusement lavées et désinfectées par la personne chargée d'en faire l'usage.

La lecture. — Pendant que Josephine Sanguin, la rue du Boulevard, faisait sa lecture dans la salle de la bibliothèque de la rue de Valenciennes, un de ses auditeurs a été mordu par un chien.

Les pénétrations. — Profitant de l'absence du gardien de la porte des Halles-Centrales, des voleurs ont pénétré dans la salle de la bibliothèque de la rue de Valenciennes.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les voleurs ont pénétré dans la salle de la bibliothèque de la rue de Valenciennes.

# CROIX

**Distinction honorifique.** — M. Plozier, directeur de fabrication à l'usine de la Croix, vient de recevoir de la Société technique de l'Industrie du gaz et du pétrole, réunie en congrès à Paris, la médaille d'argent pour ses longs et excellents services à la Compagnie. M. Plozier appartient au personnel de la Compagnie depuis plus de 40 ans. Déjà en 1893 il avait reçu du Roi des médailles d'argent et d'or, comme employé à la même maison depuis 36 ans. M. Plozier est un autre titulaire de plusieurs médailles de sauvetage. Toutes nos félicitations au nouveau lauréat.

**WASQUEHAL.** — Un accident de travail. — Un ouvrier Jean Cabria, 43 ans, demeurant à Wasquehal, est tombé en travaillant sur la toiture de la maison de son père, rue de Valenciennes, à la Croix. Il est tombé sur la tête et a eu une fracture de la nuque. Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

**TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE**

**Adjudication du jeudi 21 juin**

Juge de Paix : M. Ferry; Ministère public : M. Lemaire, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement; Huissier officier : M. Bore.

Le chapitre des conventions a eu lieu sur les conditions de travail et les salaires de la semaine. Seul, le fabricant de voitures d'été, M. Lemaire, a été condamné à une amende de 5 francs pour avoir fait travailler ses ouvriers pendant la nuit et sans leur avoir donné le salaire de nuit. Le tribunal a condamné M. Lemaire à une amende de 5 francs pour avoir fait travailler ses ouvriers pendant la nuit et sans leur avoir donné le salaire de nuit.

Par contre, les agents de la police ont été condamnés à une amende de 5 francs pour avoir fait travailler leurs ouvriers pendant la nuit et sans leur avoir donné le salaire de nuit.

**CHOCOLAT THOMAS**

De 31 juin

Naisances. — Raphaël Kestler, rue de Valenciennes, 10. — Raoul Seghez, place Carnot, 20. — Germaine Warocque, rue de Valenciennes, 27. — Marie Vanhieuwe, rue de Valenciennes, 27. — Maurice Masson, rue de Valenciennes, 27.

Décès. — Esther Brunant, 43 ans, sans profession, rue de Valenciennes, 27. — Gabriel Desor, 1 an, rue de Valenciennes, 27.

**CROIX**

**La messe Saint-Pierre** promet d'avoir une animation plus grande que les années précédentes, de moins par le grand nombre de barques férales, mais pour qu'il y ait une animation plus grande, il faut que les barques férales soient plus nombreuses et plus belles. Le comité de la messe Saint-Pierre a donc décidé de faire appel à tous les habitants de la commune pour leur offrir une messe Saint-Pierre plus belle que jamais.

**Le Comité de la messe Saint-Pierre** a donc décidé de faire appel à tous les habitants de la commune pour leur offrir une messe Saint-Pierre plus belle que jamais.

**Le Comité de la messe Saint-Pierre** a donc décidé de faire appel à tous les habitants de la commune pour leur offrir une messe Saint-Pierre plus belle que jamais.

# CROIX

**Distinction honorifique.** — M. Plozier, directeur de fabrication à l'usine de la Croix, vient de recevoir de la Société technique de l'Industrie du gaz et du pétrole, réunie en congrès à Paris, la médaille d'argent pour ses longs et excellents services à la Compagnie. M. Plozier appartient au personnel de la Compagnie depuis plus de 40 ans. Déjà en 1893 il avait reçu du Roi des médailles d'argent et d'or, comme employé à la même maison depuis 36 ans. M. Plozier est un autre titulaire de plusieurs médailles de sauvetage. Toutes nos félicitations au nouveau lauréat.

**WASQUEHAL.** — Un accident de travail. — Un ouvrier Jean Cabria, 43 ans, demeurant à Wasquehal, est tombé en travaillant sur la toiture de la maison de son père, rue de Valenciennes, à la Croix. Il est tombé sur la tête et a eu une fracture de la nuque. Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

**TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE**

**Adjudication du jeudi 21 juin**

Juge de Paix : M. Ferry; Ministère public : M. Lemaire, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement; Huissier officier : M. Bore.

Le chapitre des conventions a eu lieu sur les conditions de travail et les salaires de la semaine. Seul, le fabricant de voitures d'été, M. Lemaire, a été condamné à une amende de 5 francs pour avoir fait travailler ses ouvriers pendant la nuit et sans leur avoir donné le salaire de nuit. Le tribunal a condamné M. Lemaire à une amende de 5 francs pour avoir fait travailler ses ouvriers pendant la nuit et sans leur avoir donné le salaire de nuit.

Par contre, les agents de la police ont été condamnés à une amende de 5 francs pour avoir fait travailler leurs ouvriers pendant la nuit et sans leur avoir donné le salaire de nuit.

**CHOCOLAT THOMAS**

De 31 juin

Naisances. — Raphaël Kestler, rue de Valenciennes, 10. — Raoul Seghez, place Carnot, 20. — Germaine Warocque, rue de Valenciennes, 27. — Marie Vanhieuwe, rue de Valenciennes, 27. — Maurice Masson, rue de Valenciennes, 27.

Décès. — Esther Brunant, 43 ans, sans profession, rue de Valenciennes, 27. — Gabriel Desor, 1 an, rue de Valenciennes, 27.

**CROIX**

**La messe Saint-Pierre** promet d'avoir une animation plus grande que les années précédentes, de moins par le grand nombre de barques férales, mais pour qu'il y ait une animation plus grande, il faut que les barques férales soient plus nombreuses et plus belles. Le comité de la messe Saint-Pierre a donc décidé de faire appel à tous les habitants de la commune pour leur offrir une messe Saint-Pierre plus belle que jamais.

**Le Comité de la messe Saint-Pierre** a donc décidé de faire appel à tous les habitants de la commune pour leur offrir une messe Saint-Pierre plus belle que jamais.

**Le Comité de la messe Saint-Pierre** a donc décidé de faire appel à tous les habitants de la commune pour leur offrir une messe Saint-Pierre plus belle que jamais.

# RONCO

**Bras fracturé.** — Le fils de M. Henri Arnould, cultivateur, rue de Valenciennes, est tombé en travaillant sur la toiture de la maison de son père, rue de Valenciennes, à la Croix. Il est tombé sur la tête et a eu une fracture de la nuque. Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

**WASQUEHAL.** — Un accident de travail. — Un ouvrier Jean Cabria, 43 ans, demeurant à Wasquehal, est tombé en travaillant sur la toiture de la maison de son père, rue de Valenciennes, à la Croix. Il est tombé sur la tête et a eu une fracture de la nuque. Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

**TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE**

**Adjudication du jeudi 21 juin**

Juge de Paix : M. Ferry; Ministère public : M. Lemaire, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement; Huissier officier : M. Bore.

Le chapitre des conventions a eu lieu sur les conditions de travail et les salaires de la semaine. Seul, le fabricant de voitures d'été, M. Lemaire, a été condamné à une amende de 5 francs pour avoir fait travailler ses ouvriers pendant la nuit et sans leur avoir donné le salaire de nuit. Le tribunal a condamné M. Lemaire à une amende de 5 francs pour avoir fait travailler ses ouvriers pendant la nuit et sans leur avoir donné le salaire de nuit.

Par contre, les agents de la police ont été condamnés à une amende de 5 francs pour avoir fait travailler leurs ouvriers pendant la nuit et sans leur avoir donné le salaire de nuit.

**CHOCOLAT THOMAS**

De 31 juin

Naisances. — Raphaël Kestler, rue de Valenciennes, 10. — Raoul Seghez, place Carnot, 20. — Germaine Warocque, rue de Valenciennes, 27. — Marie Vanhieuwe, rue de Valenciennes, 27. — Maurice Masson, rue de Valenciennes, 27.

Décès. — Esther Brunant, 43 ans, sans profession, rue de Valenciennes, 27. — Gabriel Desor, 1 an, rue de Valenciennes, 27.

**CROIX**

**La messe Saint-Pierre** promet d'avoir une animation plus grande que les années précédentes, de moins par le grand nombre de barques férales, mais pour qu'il y ait une animation plus grande, il faut que les barques férales soient plus nombreuses et plus belles. Le comité de la messe Saint-Pierre a donc décidé de faire appel à tous les habitants de la commune pour leur offrir une messe Saint-Pierre plus belle que jamais.

**Le Comité de la messe Saint-Pierre** a donc décidé de faire appel à tous les habitants de la commune pour leur offrir une messe Saint-Pierre plus belle que jamais.

**Le Comité de la messe Saint-Pierre** a donc décidé de faire appel à tous les habitants de la commune pour leur offrir une messe Saint-Pierre plus belle que jamais.

# MARCO-EN-BARCEL

**Catastrophe évitée.** — Jeudi matin, vers 3 heures, un chariot des vidanges Courbon, de Marco-en-Barcel, traversait le passage à niveau de la rue de Valenciennes, quand une voiture d'eau grise, conduite par un homme qui se nomme M. X... le révéla. M. Delalé, qui se trouve sur le boulevard de la Liberté.

L'inscription de cette affaire sera close d'ici peu.

Le drame de la rue des Églises. — Le bruit d'une arrestation que nous signalions hier est exact.

M. Delalé a fait arrêter Paul Duponchelle rue Baudin, cité Van, de Haeghe, parait de Paris, qui, au soir, fut pendant un certain temps soupçonné d'être l'auteur d'un attentat, dont les auteurs depuis le jour du drame.

D'autre part, un témoin a déclaré l'avoir vu aux prises avec Teyssens, mais il n'avait pas vu donner le coup de couteau mortel.

Scène de ménage. — Hier soir vers 9 heures, M. D... habitant rue du Vieux-Faubourg, a frappé violemment son épouse. Prévenue, elle a été conduite à l'hôpital. Le docteur Pollet a donné ses soins.

À la suite de l'incident survenu le 21 juin dernier chez M. Loutch, qui de la Beau-Dolle, le parquet de Lille a chargé M. Delalé d'enquêter une enquête. On sait qu'un jeune homme nommé Malbecq fut arrêté par un monsieur-chef.

Le juge a nommé M. James Antzer, professeur à l'Institut Industriel à fins d'expertise.

Grave affaire d'empoisonnement. — Sous ce titre, nous avons relaté le bruit d'un empoisonnement par les trépanes.

L'enquête faite à la suite de cet empoisonnement, a démontré que ces trépanes étaient soigneusement lavées et désinfectées par la personne chargée d'en faire l'usage.

La lecture. — Pendant que Josephine Sanguin, la rue du Boulevard, faisait sa lecture dans la salle de la bibliothèque de la rue de Valenciennes, un de ses auditeurs a été mordu par un chien.

Les pénétrations. — Profitant de l'absence du gardien de la porte des Halles-Centrales, des voleurs ont pénétré dans la salle de la bibliothèque de la rue de Valenciennes.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les voleurs ont pénétré dans la salle de la bibliothèque de la rue de Valenciennes.

# LES BANDITS DE SAINT-POL AU TRIBUNAL

Jeudi matin, à l'audience du tribunal correctionnel, présidé par M. Couët, président, ont comparu deux des bandits de Saint-Pol-sur-Mer, dont nous avons narré les exploits au début de la semaine.

Charles Mahieu, 28 ans, 44<sup>e</sup> condamné cinq fois, qui avait séjourné dans la maison de la rue de Valenciennes, et frappé deux fois dans la prison de Valenciennes, a été condamné à 6 mois de prison.

Henri Bertram, 28 ans, est individu qui avait séjourné dans la maison de la rue de Valenciennes, et frappé deux fois dans la prison de Valenciennes, a été condamné à 6 mois de prison.

Les autres occupants comparaitront prochainement.

**MARCO-EN-BARCEL.** — Dimanche 24 juin, un concert sera donné place Turenne, à 8 h. 1/2, de soir, par l'Harmonie de Valenciennes (P. D. C.).

**LEZ-TOURCOING.** — Deux journalistes, Désiré Bédier et Charles Dreyfus, ont été arrêtés et amenés à la prison de Valenciennes, le 21 juin, pour avoir écrit un article dans lequel ils avaient accusé le maire de Valenciennes d'être un voleur.

Le maire de Valenciennes, M. Lemaire, a été condamné à 6 mois de prison.

**LEZ-TOURCOING.** — Un délinquant, Prévost, a été arrêté et amené à la prison de Valenciennes, le 21 juin, pour avoir écrit un article dans lequel il avait accusé le maire de Valenciennes d'être un voleur.

Le maire de Valenciennes, M. Lemaire, a été condamné à 6 mois de prison.

**LEZ-TOURCOING.** — Un délinquant, Prévost, a été arrêté et amené à la prison de Valenciennes, le 21 juin, pour avoir écrit un article dans lequel il avait accusé le maire de Valenciennes d'être un voleur.

Le maire de Valenciennes, M. Lemaire, a été condamné à 6 mois de prison.

# DÉPÊCHES DE LA NUIT

**Loi Sisowath à l'Élysée**

Paris. — Hier à 10 heures, à l'Élysée, le dîner offert par le Président de la République au roi du Cambodge.

Y assistaient les principaux personnages du royaume, le roi, les ministres, les présidents des Chambres, de nombreux sénateurs et députés.

Après le dîner le Président de la République a prononcé le discours suivant :

« C'est avec le plus grand plaisir que je reçois à Paris le viceroy de votre Majesté et le viceroy de votre légalité à l'égard de la France. Votre présence parmi nous est accueillie avec une satisfaction sincère et vous pourrez vous rendre compte par la réception qui vous est faite, de notre amitié et de l'honneur que nous portons au Cambodge. Ces sentiments sont pour vous une force et nous aimons à penser que comme vous vous êtes en approchant tout le pays. »

Le viceroy a répondu en disant que le roi lui-même venait à la prospérité du royaume du Cambodge.

La musique de la Garde républicaine joua l'hymne du Cambodge.

Le roi a répondu en ces termes :

« Monsieur le Président, c'est avec une joie sincère que j'ai entrepris mon voyage au sein de l'honneur, de la gloire et de la prospérité de la République. Je suis heureux de témoigner ma reconnaissance à la noble et généreuse nation française pour le protocole qu'elle a donné au royaume du Cambodge et dont les effets ont été si précieusement pour lui. »

Depuis mon arrivée en France j'ai reçu de nombreux témoignages de sympathie et de la part de la République, et je suis profondément touché de l'accueil qui m'a été réservé par la République, le gouvernement de la République et la population tout entière. Je vous en remercie et vous prie de transmettre ces sentiments à votre Majesté et à la nation française.

La musique joua la Marseillaise.

Le dîner a été suivi d'une petite soirée artistique.

# LES TROUBLES EN RUSSIE

**Les troubles en Russie**

Saint-Petersbourg. — Tous les renseignements indiquent qu'on ne peut vraiment se croire qu'à une petite partie de la garnison de Cronstadt.

Les journaux qui publient des détails sur l'effervescence croissante ajoutent que l'anarchie gagne Saint-Petersbourg.

Différents journaux signalent de nombreux actes de révolte dans l'armée.

Une mutinerie a éclaté dans un régiment d'infanterie à Volkoff dont les soldats ont attaqué pendant la nuit dans un camp voisin de Rasien, le mess des officiers. Ils ont blessé plusieurs officiers et ont mis le feu aux tentes.

La Gazette de la Bourgeoisie que le régime de Saint-Petersbourg et du camp de Krasnoï-Selo, dans le 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

A Viborg, les soldats fréquentent les meetings malgré la défense des autorités militaires.

Celles-ci prennent des mesures sévères, surveillant les soldats au lieu de les apaiser. Plusieurs soldats et matelots ont été arrêtés à Balaklava pendant un meeting conservateur.

On signale l'insubordination de deux batteries d'artillerie de forteresse à Sébastopol. Il a fallu cerner les soldats et les désarmer. Des télégrammes signalaient des désordres agraves et des grèves dans toute la Russie.

Sébastopol. — L'indiscipline honteusement manifestée depuis un certain temps parmi les troupes d'élite et entretenue par les agitateurs a éclaté mardi soir.

Un corps de troupes s'est assemblé sur le boulevard Primorky où plusieurs discours ont été prononcés sur les revendications générales.

Un fort détachement de troupes loyales a été empêché par les mutins en force. Pendant la nuit cependant le régiment a réussi à se cerner et à les désarmer sur les lieux de la révolte.

Alors qu'il était midi, les mutins ont été envoyés à la batterie M. K. D. sur le côté nord de la ville. Ils ont été dispersés et un signal d'une révolte. Deux compa-

# NEUF MORTS

**Neuf morts**

Londres. — Une collision a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi, au large de Douvres. Le steamer American, appartenant au port de Rotterdam et allant d'Anvers à New York, s'est jeté sur le vapeur allemand Berlin, du port d'Esbjerg, allant de Rio-de-Janeiro à Hambourg. Ce dernier a coulé immédiatement.

L'équipage qui se composait de neuf hommes a été sauvé et a été débarqué à Douvres hier matin.

L'American a continué sa route sans avarie.